**DECLARATION VERBALE DE MADAGASCAR**

**44ème GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**TUVALU**

 **8 NOVEMBRE 2023,14h 30-18h**

Monsieur le Président,

Madagascar remercie les Tuvalu pour son rapport dans le cadre de ce 4e cycle de son Examen Période Universel.

Ma délégation salue le Gouvernement des Tuvalu pour les progrès entrepris depuis son dernier cycle notamment la mise en place du Bureau du Médiateur comme institution nationale des droits de l’homme du pays, les actions entrepris pour la promotion de la tolérance religieuse et la mise en place de services de proximité en matière de santé dans tous ses atolls et îles périphériques.

La question des droits humains étant fortement imbriquée avec celles liés au changement climatique, et le Pacifique étant en première ligne face à ce défi touchant sérieusement également Madagascar, le Gouvernement malagasy invite les Tuvalu à s’impliquer davantage dans diverses initiatives au niveau régional et international liées aux changements climatiques.

Madagascar recommande au Gouvernement tuvaluan de ratifier les Conventions internationales en matière de droits humains qui ne l’ont pas encore été, et particulièrement le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Deuxième Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques abolissant la peine de mort, cela aux fins d’une pleine jouissance des droits humains par les citoyens tuvaluans.

Madagascar adresse ses meilleurs souhaits de succès aux Tuvalu pour la mise en œuvre de ses engagements internationaux en matière de protection et de promotion des droits humains.

Je vous remercie.